

en confédération générale, déclara le royaume de Pologne rétabli, convoqua des diétistes, invita toute la Pologne à se confédérer, somma tous les polonais de l'armée russe d'abandonner la Russie, se fit représenter par un conseil général, maintint du reste l'ordre établi, et enfin envoya une députation au roi de Saxe et une adresse à Napoléon.

Le sénateur Wibecki la lui porte à Wilna. Il lui dit : " que les polonais n'avaient été soumis, ni par la paix ni par la guerre, mais par la trahison ; qu'ils étaient donc libres de droit, devant Dieu comme devant les hommes ; qu'aujourd'hui pouvant l'être de fait, ce droit devenait un devoir, qu'ils réclamaient l'indépendance de leurs frères, les lithuaniens encore esclaves, qu'ils s'offraient comme centre de réunion à toute la famille polonaise ; mais que c'était à celui qui dictait au siècle son histoire, en qui la force de la providence résidait, à appuyer des efforts qu'elle devait approuver ; qu'ainsi ils venaient demander à Napoléon-le-Grand, de prononcer ces seules paroles : Que le royaume de Pologne existe, et qu'il existerait ; que tous les polonais se dévoueraient aux ordres du chef de la dynastie française devant qui les siècles n'étaient qu'un moment et l'espace qu'un point.

Napoléon répondit : " Gentilshommes, députés de la confédération de Pologne, j'ai entendu avec intérêt ce que vous venez de me dire ; polonais, je penserais et agirais comme vous, j'aurais voté comme vous dans l'assemblée de Varsovie. L'amour de son pays est le premier devoir de l'homme civilisé.

Dans ma situation j'ai beaucoup d'intérêts à concilier et beaucoup de devoirs à remplir. Si j'avais régné pendant le premier, le second ou le troisième partage de la Pologne, j'aurais armé mes peuples pour la défendre. Aussitôt que la victoire m'eut mis en état de rétablir vos anciennes lois dans votre capitale et dans vos provinces, je le fis sans chercher à prolonger la guerre, qui aurait continué à répandre le sang de mes sujets. J'aime votre nation. Pendant seize ans, j'ai vu vos soldats à mes côtés dans les champs de l'Italie et dans ceux de l'Espagne. J'applaudis à ce que vous avez fait : j'autorise les efforts que vous voulez faire ; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour seconder vos résolutions. Si vos efforts sont unanimes, vous pouvez concevoir l'espoir de réduire vos ennemis à reconnaître vos droits ; mais dans des contrées si éloignées et si étendues, c'est entièrement dans les efforts de la population qui les couvre que vous pouvez trouver l'espoir du succès.

Je vous ai tenu le même langage dès ma première entrée en Pologne. Je dois y ajouter que j'ai garanti à l'empereur d'Autriche l'intégrité de ses domaines, et que je ne puis sanctionner aucune manœuvre ou aucun mouvement qui tende à troubler la paisible possession de ce qui lui reste des provinces de la Pologne.

Faites que la Lithuanie, la Semogitie, Witepsk, Polotsk, Mohilef, la Volhinie, l'Ukraine, la Podolie soient animées du même esprit que j'ai vu dans la grande Pologne, et la providence couronnera votre bonne cause par des succès ; je récompenserai ce dévouement de vos contrées, qui vous rend si intéressants, et vous acquiert tant de titres à mon estime et à ma protection, par tout ce qui pourra dépendre de moi dans ces circonstances."

" Les polonais avaient cru s'adresser à l'arbitre souverain du monde, à celui dont chaque parole était un décret, et qu'aucun ménagement politique n'était capable d'arrêter ; ils ne surent à quoi attribuer la circonspection de cette réponse. Ils doutèrent des intentions de Napoléon. Le zèle des uns en fut glacé, la tiédeur des autres justifiée. Tous s'étonnèrent même ; autour de lui, on se demanda les motifs de cette prudence, qui paraissait in-

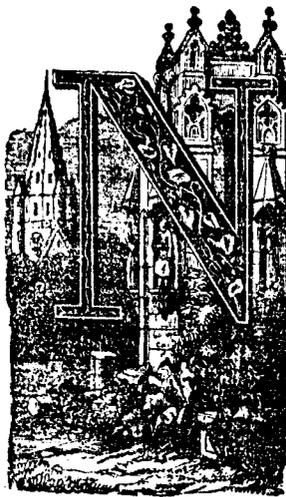
tempestive, et à laquelle il n'était pas accoutumé. Quel était donc le but de cette guerre ? Craignait-il l'Autriche ? La froideur de la Lithuanie l'avait-elle gagné ? ou plutôt se défiait-il de l'explosion d'un patriotisme qu'il n'aurait pas pu maîtriser, et ne s'était-il pas encore décidé sur le sort qu'il lui réservait ?" Ainsi Napoléon cherchait à détruire la nationalité espagnole, et il ne relevait pas la nationalité polonaise. Il glaça le cœur de tous ceux qui l'aimaient par une telle conduite.

Poniatowski, poursuivi par les russes, s'est précipité dans l'Elster, et n'a pu survivre à la perte de ses espérances. Lui aussi a pu dire en mourant, comme Kosciuszko frappé sous l'habit de paysan polonais : *Finis Polonia*, mais il y a toujours dans cette grande nation des héros, pour relever une cause sacrée, la cause de la liberté, de la justice et de la religion.

HENRI DE GENOUDE.

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE.

QUELQUES AFFAIRES D'HONNEUR.



NAPOLEON n'aimait pas les duels ; aussi les empêchait-il autant qu'il était en lui. Il avait un trop grand besoin de ses officiers pour vider ses querelles avec l'Europe, bien autrement importantes que les querelles particulières de quelques amours-propres froissés. Cependant il ne fit jamais revivre les anciennes lois contre les duellistes et n'en institua pas de nouvelles.

Lorsqu'il apprenait qu'une affaire, comme on avait alors coutume d'appeler ces sortes de différends, avait eu lieu dans son armée, il en témoignait tout haut son mécontentement.

I.

Ainsi, le lendemain de ce fameux duel entre Junot, qui n'était encore que son premier aide de camp, et le général Lannes (ce dernier n'avait pas non plus reçu le bâton brodé d'abeilles, puisque c'était pendant la campagne d'Egypte), et lorsque Desgenettes vint raconter au général en chef Bonaparte les détails de ce com-